



Communiqué du conseil des ministres

02 Décembre 2020

Le Conseil des ministres s'est réuni le mercredi 02 décembre 2020 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, Président de la République.

Le Conseil a examiné et adopté les projets de décrets suivants :

- Projet de décret portant concession provisoire d'un terrain situé à Tanit, Commune de M'Heijratt Moughataa de Benichab (Wilaya de l'Inchiri) au profit de la société SIHA s.a.
- Projet de décret portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Société Mauritanienne des Industries de Raffinage (SOMIR).
- Projet de décret portant création du Conseil National du Dialogue Social.

Le présent projet de décret a pour objectif de créer une institution de dialogue social et de prévention des conflits sociaux dénommée « Conseil National du Dialogue Social » (CNDS).

Ce Conseil sera chargé d'animer le dialogue social, de promouvoir la prévention des conflits, de favoriser la mise en place d'un climat social favorable à l'investissement générateur d'emploi décent et productif et au développement de la performance des entreprises en matière de gestion stratégique des relations professionnelles.

Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des mauritaniens de l'extérieur a présenté une communication relative à la situation internationale.

Le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation a présenté une communication relative à la situation intérieure.

Le ministre de l'Education nationale, de la formation technique et de la réforme, le ministre de la Fonction publique, du travail et de la modernisation de l'administration et le ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des technologies de l'information et de la communication ont présenté une communication conjointe relative à la restructuration de la formation initiale des enseignants du fondamental au niveau des écoles normales des instituteurs (ENIs).

Cette communication propose une formule de restructuration de la formation initiale au niveau



des ENIs, centrée sur le profil « métier » de l'enseignant au niveau de l'enseignement fondamental en introduisant un filtre qui empêche l'accès aux écoles des candidats n'ayant pas les prérequis et le potentiel nécessaires pour le métier d'enseignant tout en interdisant aux élèves maîtres ne satisfaisant pas au référentiel de formation d'obtenir le certificat.

Cette restructuration devra contribuer à résoudre les problèmes identifiés par les différentes évaluations réalisées en ce qui concerne la faiblesse du produit de l'éducation et la détérioration de la qualité au niveau de l'enseignement fondamental.

Compte tenu de la recrudescence des cas du Covid 19 enregistrés ces derniers jours dans notre pays et sur recommandation du ministre de la Santé, le Conseil des ministres, tout en reconduisant les mesures prises par le Comité Interministériel chargé de la Gestion et du Suivi de la pandémie lors de sa réunion du 18 novembre 2020, a pris les mesures suivantes:

- Tenir les réunions du Conseil des Ministres par quinzaine durant le mois de décembre 2020;
- Réunir le Comité Interministériel chargé de la Gestion et du Suivi de la pandémie Covid19 chaque semaine pour évaluer et prendre les mesures qui s'imposent;
- Suspendre les cours dans les écoles et universités pour une durée de 10 jours et ce pour compter du vendredi 04 décembre 2020 à 13 heures au lundi 14 décembre à 8 heures;
- Intensifier la sensibilisation des populations autour des mesures barrières notamment au niveau des marchés;
- Réduire le nombre de personnes travaillant dans les administrations publiques sur la base de l'appréciation des ministres;
- Limiter les rencontres physiques non indispensables et privilégier les visioconférences et les échanges téléphoniques pour les rencontres jugées nécessaires ;
- Mener des campagnes de désinfection des administrations et des lieux publics;
- Interdire les rassemblements publics non essentiels.

Enfin; le Conseil a pris les mesures individuelles suivantes:

Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie

Etablissements Publics

Société Mauritanienne de l'Electricité (SOMELEC)

CONSEIL DES MINISTRES



Directeur Général :Cheikh Ould Abdallahi Ould Bedde, Ingénieur principal en équipements énergétiques, titulaire d'un Master Recherche en développement durable, en remplacement de Mohamed Ali Ould Sidi Mohamed appelé à d'autres fonctions..

Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille

Etablissements Publics

Ecole Nationale pour l'Action Sociale

Directeur : Mohamed Lemine Ould El Hacem, précédemment Directeur du Centre de Formation pour la Petite Enfance.